



Batignolles/XVII^e

Ils plantent des arbres pour protéger « leur » cour

LA SONNERIE vient à peine de retentir que des dizaines de gamins se précipitent vers les stands installés au fond de la cour. Des parents d'élèves leur remettent des arbres fruitiers (un par classe) et des bulbes. Et les collégiens s'en vont les planter en bordure du terrain de leur établissement, transformé en bourbier géant à cause de la pluie. Cette scène inhabituelle s'est reproduite à chaque interclasse, hier, dans la vaste cité scolaire Honoré-de-Balzac de la porte de Clichy (XVII^e). Tout l'après-midi, les enseignants et les parents d'élèves de cet établissement géant (près de 2 000 élèves du collège au lycée) ont organisé des plantations symboliques pour s'opposer à la construction d'un immeuble sur le terrain de la cité scolaire.

« On a découvert, un peu par hasard, que ce projet immobilier figurait dans le dossier de la ZAC Clichy-Batignolles », rappelle Véronique Lanot, l'une des mères d'élèves qui ont créé l'association Help (Honoré l'environnement du lycée-collège public) dans la foulée de cette découverte. Sur les croquis et les maquettes du futur quartier des Batignolles qui doit accueillir

3 500 nouveaux logements à l'horizon 2013, un bâtiment apparaît en effet... dans la cour du collège (voir infographie).

L'immeuble de 6 étages, dont la construction est envisagée le long de l'avenue de la Porte-de-Clichy, amputera les espaces verts de la cité scolaire de plus de 1 000 m². Stupeur de la communauté enseignante qui n'a jamais été informée de la « ré-

quisition » d'une partie du terrain et colère des parents d'élèves qui s'étonnent de ne pas avoir été consultés. « On marche sur la tête, résume sur un ton très critique la conseillère de Paris (UMP) Brigitte Kuster. En tant qu'élue du XVII^e, membre du conseil d'administration du lycée et conseillère régionale (la région est propriétaire du terrain), je suis triplement concernée. Je n'ai pourtant eu aucune information de la mairie centrale sur ce projet immobilier. »

Un immeuble amputerait la cité scolaire de 1 000 m²

« Nous accueillons un public très contrasté. La moitié de nos élèves vient de quartiers en grande difficulté. L'autre moitié, et notamment les sections internationales, est issue

de secteurs plus favorisés. Notre cour, c'est un lieu de rencontre essentiel pour tous ces élèves. Il n'est ni normal ni sain que l'on confisque une partie de cet espace public sans nous demander notre avis », remarque de son côté Jacqueline Marguin, proviseure de la cité scolaire.

Après avoir multiplié les courriers aux élus et les pétitions, les parents d'élèves qui partagent l'inquiétude des enseignants ont décidé de passer à la vitesse supérieure. Mi-janvier, ils ont déposé un recours au tribunal administratif pour empêcher la construction de l'immeuble avant d'organiser l'opération symbolique des plantations, hier. Démarches fructueuses. Dès jeudi la proviseure et les représentants des associations de parents d'élèves (la cité scolaire en compte pas moins de 10) ont été reçus en mairie par Jean-Pierre Caffet, l'adjoint au maire de Paris en charge de l'urbanisme. « Il nous a annoncé qu'il avait un *plan B* et que les logements prévus dans l'immeuble contesté pourraient être répartis ailleurs dans la ZAC », concluent les parents d'élèves... méfiants.

Benoit Hasse



CITE SCOLAIRE BALZAC (XVII^e), HIER. Elèves, parents et enseignants ont organisé des plantations symboliques pour s'opposer à la construction d'un bâtiment dans la cour du collège. (LP/B.H.)

